

Le Conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni le mercredi 29 mars 2023, à la mairie de Bessières, 29 place du Souvenir, BESSIÈRES (31660), sous la présidence de Monsieur Cédric MAUREL, Maire.

Date de convocation du Conseil municipal : le jeudi 23 mars 2023. Affichage en mairie et distribution ce même jour, de l'ordre du jour, accompagné d'une note de synthèse et des documents annexes utiles à la préparation de la séance.

### Présents :

Monsieur Cédric MAUREL, Maire – Madame Christel RIVIERE – Madame Carole LAVAL – Monsieur Frédéric BONNAFOUS – Madame Mylène MONCERET - Madame Alexia SANCHEZ – Monsieur Julien COLOMBIES, adjoint(e)s au Maire.

Madame Véronique ANDREU – Madame Souad ASMA - Monsieur Bernard BERINGUIER – Monsieur Gérard CIBRAY – Monsieur Alexandre CHATAIGNER - Monsieur Ludovic DARENGOSSE – Monsieur Pierre ESTRYPEAU – Madame Nathalie HERRANZ – Monsieur Benjamin HUC – Madame Marie-Line LALMI - Monsieur Benoît MUNOZ - Madame Françoise OLIVE – Madame Emilie PEZET, conseillers(ères) municipaux.

### Absents excusés ayant donné pouvoir :

Monsieur Anthony BLOYET à Madame Carole LAVAL – Madame Sylvie BUIGUES à Monsieur Bernard BERINGUIER – Monsieur Michel FALCONNET à Monsieur Cédric MAUREL – Monsieur Aäli HAMDANI à Madame Christel RIVIERE.

### Absent excusé :

Monsieur Jérôme BRIÈRE – Madame Elisabeth CORDEIRO - Madame Marie-Hélène PEREZ.

### Secrétaire de séance : Madame Christel RIVIERE.

Ont également assisté à la séance en tant que conseil, Madame Blandine COURDY, Cabinet du Maire et Madame Patricia MEESEMANN, Responsable du service des Finances.



- Composition légale du conseil municipal : 27
- Nombre de conseillers en exercice : 27
- Nombre de conseillers présents : 20
- Nombre de conseillers représentés : 4

Monsieur le Maire déclare la séance ouverte à 19 heures et procède à l'appel.

**2023-16 DOMAINE : Approbation d'une convention de passage sur le domaine privé de la commune avec la société « Free »**

Rapporteur : Monsieur Julien COLOMBIES

ADOPTE

Votants : 24	Abstentions : 0	Exprimés : 24	Pour : 24	Contre : 0
--------------	-----------------	---------------	-----------	------------

À la demande de Monsieur le Maire, Monsieur Julien COLOMBIES, 8<sup>ème</sup> adjoint, énonce au Conseil municipal que, la société « Free » opérateur de réseau et de services de communications électroniques souhaite installer des équipements techniques sur le domaine privé de la commune. Pour ce faire, une convention entre la commune et la société « Free » doit être signée.

Les infrastructures de télécommunication seront installées rue des Artisans, conformément aux plans annexés à la présente délibération.

Monsieur le 8<sup>ème</sup> adjoint énonce que la convention aura une durée de 12 ans, tacitement reconductible pour des périodes successives de 10 ans. La convention sera conclue à titre gratuit. Les équipements installés seront la propriété de la société « Free ».

Monsieur le rapporteur énonce que le projet de convention et le plan du projet sont annexés à la présente délibération.

**ENTENDU L'EXPOSÉ DE MONSIEUR LE 8<sup>ème</sup> ADJOINT ET APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,  
LE CONSEIL MUNICIPAL,**

- **APPROUVE** la convention de passage sur le domaine privé de la commune avec la société « Free » ;
- **DONNE MANDAT** à Monsieur le Maire ou à son représentant(e) pour l'application de la présente décision et la signature de toutes les pièces et avenants s'y rapportant ;
- **MENTIONNE QUE** la présente délibération est susceptible d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif, dans un délai de deux mois, à compter de sa transmission au contrôle de légalité et de sa publication.

Ainsi fait et délibéré en Mairie,  
les jour, mois et an que dessus.

Pour être conforme, le Maire,



Cédric MAUREL

Certifié exécutoire,

les formalités de publicité ayant été effectuées  
le :

et la délibération ayant été reçue en Préfecture  
le :